



COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Procès-verbal n°2 / 2021 - 2022

Réunion du 14 octobre 2021

Président : Mr Michel GENDRON

Présents : MM. Guy ANDRE - Philippe BELLINET - Cyril CHAUMONT - Walter DE NARDIN
- Jean-Luc EVRARD - Claude FLAGET - Michel GOTTÉ - Marc HAENEL - Gérard JANTET
- Pierre REY.

Absents : MM. Frédéric COTTRET - Maurice GAY - Dominique SCHOTT.

Assistent : Mmes Sophie GERVASON - Nathalie RAMONET.

La commission a pris connaissance des dossiers à envoyer à la FFF (CFTIS) pour prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus.

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

1.1. Classements initiaux

1.2. Confirmations de niveau de classement

✓ **LAMPERTHEIM - STADE MUNICIPAL 1 - NNI 67 256 01 01**

Cette installation est classée en T5 jusqu'au 15/04/2022.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 en date du 15/09/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée

Elle prononce le classement de l'installation en T5 jusqu'au 15/09/2031, sous réserve de revoir le traçage du terrain.

✓ **LAMPERTHEIM - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 67 256 01 02**

Cette installation est classée en T5 jusqu'au 15/04/2022.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 en date du 24/08/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée

Elle prononce le classement de l'installation en T5 jusqu'au 24/08/2031.

✓ **LAMPERTHEIM - STADE MUNICIPAL 3 - NNI 67 256 01 03**

Cette installation était classée en T7 jusqu'au 03/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T7 en date du 15/09/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée

Elle suspend le classement jusqu'à reprise de la non-conformité majeure relative aux distances de sécurité. Elle préconise de réduire la surface en retraçant le terrain et ceci de part et d'autre (0,20m).

✓ **WEISLINGEN - STADE MUNICIPAL - NNI 67 522 01 01**

Cette installation était classée en T7 jusqu'au 02/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T7 en date du 23/09/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée

Elle prononce le classement de l'installation en T7 jusqu'au 23/09/2031.

✓ **WILWISHEIM - STADE MUNICIPAL - NNI 67 534 01 01**

Cette installation était classée en T5 jusqu'au 03/01/2020

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 en date du 15/09/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée

Elle prononce le classement de l'installation en T5 jusqu'au 15/09/2031.

1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

2.1. Classements initiaux

2.2. Classements provisoires

2.3. Confirmations de niveau de classement

✓ **OTTMARSHEIM - STADE MUNICIPAL 1 - NNI 68 253 01 01**

Cette installation était classée en T5 SYN jusqu'au 14/08/2021.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 SYN en date du 06/08/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Tests in situ en date du 11/07/2021

Elle transmet à la CFTIS pour décision.

2.4. Changements de niveau de classement

✓ **PHALSBOURG – STADE DAVID WEILL - NNI 57 540 01 01**

Cette installation était classée T5 jusqu'au 04/04/2021.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en T5 SYN en date du 12/07/2021 suite au changement de revêtement.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Test in situ en date du 09/11/2020

Elle propose le classement en T5 SYN jusqu'au 09/11/2030 et transmet à la CFTIS pour décision.

✓ **ILLZACH – STADE JOSEPH BIECHLIN 2 - NNI 68 154 01 02**

Cette installation est classée T5 SYN jusqu'au 25/01/2025.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en T4 SYN en date du 09/09/2021 suite à un changement de moquette conformément à l'avis préalable favorable du 16/10/2020.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur BAUMANN, Président de la CDTIS, en date du 09/09/2021
- ✓ Test in situ en date du 21/09/2021

Elle transmet à la CFTIS pour décision.

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

✓ **HOHENGOEFT – TERRAIN SYNTHETIQUE DE FOOTBALL – NNI 67 208 01 03**

Cette installation n'est pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable et des documents fournis pour la création d'un terrain synthétique A8 qui sera réalisé à l'emplacement d'un ancien stabilisé existant mais pas classé.

Pièces fournies :

- ✓ Demande d'avis préalable signée et lettre d'intention en date du 04/10/2021.
- ✓ Fiche technique
- ✓ Plan masse de l'aire de jeu (55 x 40m) avec éclairage et coupe transversale.

Au regard des éléments transmis, la commission émet un avis favorable à ce projet pour un niveau A8 SYN.

Concernant le revêtement en gazon synthétique, la commission rappelle que les essais relatifs aux exigences des performances sportives de sécurité et de durabilité doivent être réalisés in situ, au plus tard dans les 6 mois suivant la mise en service et ensuite tous les cinq ans à la date anniversaire de cette mise en service.

Elle recommande de procéder lors de la réalisation des travaux à des tests d'identification du revêtement, intégrant les tests des granulats de la charge (si élastomères) pour vérifier la conformité de leurs teneurs en métaux lourds et HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) aux réglementations en vigueur et d'en tenir informés les utilisateurs.

4.3. Installations équipées d'un arrosage

4.4. Installations équipées de vestiaires

✓ **ASPACH MICHELBACH – STADE DU ROSSBERG - NNI 68 012 01 01**

Cette installation est classée en T7 jusqu'au 18/08/2025.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable et des documents fournis pour la création d'un vestiaire.

Pièces fournies :

- ✓ Demande d'avis préalable signé
- ✓ Lettre d'intention
- ✓ Plans de l'aire de jeu (102 x 62m) et des vestiaires.

La CRTIS émet un avis préalable favorable au projet de construction d'un vestiaire en vue d'obtenir un classement de T5, sous réserve que tous les éléments de l'installation répondent à ce niveau de classement. L'implantation de l'installation, empêche l'agrandissement du terrain.

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

5.1. Classements initiaux

5.2. Confirmations de niveau de classement

5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

✓ PV du 05/10/2021

8. AFFAIRES DIVERSES

STRASBOURG - STADE DE LA MEINAU – NNI 67 482 01 01

Rapport d'essai en date du 06/08/2021 transmis à la CFTIS.

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

10.1. Classements fédéraux initiaux

➤ **LAMPERTHEIM - STADE MUNICIPAL 3 – NNI 67 256 01 03**

L'éclairage n'est pas classé.

La commission prend connaissance de la demande de classement initial en Niveau E7 en date du 15/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairement Moyen = 143 lux, Uniformité = 0.48, Rapport Emini/Maxi = 0.34.

Elle prononce le classement de l'installation en Niveau E7 jusqu'au 12/04/2023.

10.2. Confirmations de classement

➤ **BOUXWILLER - STADE MUNICIPAL 1 – NNI 67 061 01 01**

L'éclairage était classé E5 jusqu'au 01/02/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E5 en date du 20/08/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairement Moyen = 215 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.60, Uniformité = 0.70.

Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 20/08/2023.

➤ **DRULINGEN - COMPLEXE SPORTIF MULTISPORTS 2 – NNI 67 105 01 02**

L'éclairage était classé E5 jusqu'au 19/10/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E5 en date du 26/08/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairement Moyen = 237 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.60, Uniformité = 0.83.

Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 26/08/2023, sous réserve de classer l'installation.

➤ **GEISPOLSHHEIM - STADE MUNICIPAL 1 – NNI 67 152 01 01**

L'éclairage était classé E5 jusqu'au 01/03/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E5 en date du 21/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairement Moyen = 247 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.52, Uniformité = 0.69.

Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 21/09/2023.

➤ **ST PIERRE BOIS - STADE SAINT GILLES 2 - NNI 67 430 01 02**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 11/11/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 07/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :
Eclairage Moyen = 139 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.55, Uniformité = 0.73.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 07/09/2023.

➤ **SARRE UNION - STADE OMNISPORTS 1 - NNI 67 434 01 01**

L'éclairage était classé E5 jusqu'au 01/02/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E5 en date du 19/08/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 242 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.55, Uniformité = 0.78.

Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 19/08/2023.

➤ **SCHERWILLER - STADE INTERCOMMUNAL - NNI 67 445 01 01**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 23/03/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 07/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 164 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.41, Uniformité = 0.68.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 07/09/2023, sous réserve de classer l'installation.

➤ **STRASBOURG - STADE JEAN-NICOLAS MULLER - NNI 67 482 03 01**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 01/12/2019.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 01/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 210 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.51, Uniformité = 0.76.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 01/09/2023.

➤ **STRASBOURG - STADE DE L'ILL 1 - NNI 67 482 09 01**

L'éclairage était classé E5 jusqu'au 29/01/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E5 en date du 20/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 233 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.71, Uniformité = 0.81.

Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 20/09/2023.

➤ **UHRWILLER - STADE MUNICIPAL 1 - NNI 67 498 01 01**

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 02/12/2019.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E7 en date du 17/08/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 117 lux, Uniformité = 0.60.

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 17/08/2023.

➤ **WEISLINGEN - STADE MUNICIPAL - NNI 67 522 01 01**

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 04/02/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E7 en date du 26/08/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 108 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.44, Uniformité = 0.76.

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 26/08/2023.

➤ **WEYER - STADE MUNICIPAL - NNI 67 528 01 01**

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 11/11/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E7 en date du 26/08/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :
Eclairage Moyen = 109 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.42, Uniformité = 0.70.

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 26/08/2023.

➤ **WISCHES - STADE ANDRÉ RODEGHIERO - NNI 67 543 01 01**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 07/03/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 02/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 139 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.60, Uniformité = 0.77.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 02/09/2023.

➤ **BERRWILLER - STADE DU VIEIL ARMAND 4 - NNI 68 032 01 04**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 11/03/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 07/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 166 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.61, Uniformité = 0.79.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 07/09/2023.

➤ **FESSENHEIM - STADE OMNISPORTS 1 - NNI 68 091 01 01**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 27/11/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 30/07/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 155 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.56, Uniformité = 0.76.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 30/07/2023.

➤ **ILLZACH - STADE JOSEPH BIECHLIN 1 - NNI 68 154 01 01**

L'éclairage était classé E4 jusqu'au 01/03/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E4 en date du 09/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 320 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.71, Uniformité = 0.84.

Elle propose le classement de l'installation en E4, et transmet à la CFTIS pour décision.

➤ **MEYENHEIM - STADE DE L'ILL 2 - NNI 68 205 01 02**

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 19/09/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E7 en date du 26/08/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 100 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.22, Uniformité = 0.48.

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 26/08/2023.

➤ **MULHOUSE - STADE OMNISPORTS DE L'ILL 1 - NNI 68 224 01 01**

L'éclairage était classé E4 jusqu'au 17/10/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E4 en date du 06/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 370 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.64, Uniformité = 0.83.

Elle propose le classement de l'installation en E4, et transmet à la CFTIS pour décision.

➤ **OBERMORSCHWILLER - STADE MUNICIPAL - NNI 68 245 01 01**

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 26/04/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E7 en date du 27/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 93 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.18, Uniformité = 0.46.

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 27/09/2023.

➤ **OLTINGUE - STADE DE L'ILL – NNI 68 248 01 01**

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 15/06/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E7 en date du 09/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 126 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.24, Uniformité = 0.52.

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 09/09/2023.

➤ **ROSENAU - STADE JEAN DE LOISY – NNI 68 286 01 01**

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 16/08/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E7 en date du 23/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 116 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.43, Uniformité = 0.67.

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 23/09/2023.

➤ **TAGSDORF - STADE MUNICIPAL 1 – NNI 68 333 01 01**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 29/09/2018.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 22/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 137 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.51, Uniformité = 0.70.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 22/09/2023.

➤ **THANN - STADE HENRI LANG 2 – NNI 68 334 01 02**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 14/10/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 02/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 139 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.44, Uniformité = 0.73.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 02/09/2023.

➤ **VIEUX THANN - STADE BERGER ANDRÉ - NNI 68 348 01 01**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 29/09/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 02/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 180 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.53, Uniformité = 0.72.

Elle prononce la confirmation de classement de l'installation en E6 jusqu'au 02/09/2023.

➤ **WITTELSHEIM - STADE HYPOLYTE HARDY 1 - NNI 68 375 01 01**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 30/09/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 30/08/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 182 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.61, Uniformité = 0.79.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 30/08/2023.

10.3. Changements de niveau de classement

➤ **ALTORF - STADE MUNICIPAL 1 - NNI 67 008 01 01**

L'éclairage était classé E5 jusqu'au 01/03/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E6 en date du 12/08/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 239 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.43, Uniformité = 0.61.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 12/08/2023.

➤ **BAREMBACH - STADE DES GRIVES – NNI 67 020 02 01**

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 05/05/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E6 en date du 02/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 227 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.40, Uniformité = 0.60.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 02/09/2023.

➤ **BISCHOFFSHEIM - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 67 045 01 02**

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 09/02/2020.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E6 en date du 31/08/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 174 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.40, Uniformité = 0.68.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 31/08/2023.

➤ **GAMBSHEIM - STADE BITZIG 2 - NNI 67 151 01 02**

L'éclairage était classé E5 jusqu'au 09/11/2019.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E6 en date du 16/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 224 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.44, Uniformité = 0.64.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 16/09/2023, sous réserve de classer l'installation.

➤ **GEISPOLSHHEIM - STADE JEAN-JACQUES BERST – NNI 67 152 01 02**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 10/02/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E7 en date du 21/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 95 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.26, Uniformité = 0.41.

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 21/09/2023.

➤ **ST PIERRE BOIS - STADE SAINT GILLES 1 - NNI 67 430 01 01**

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 05/05/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E6 en date du 07/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 139 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.41, Uniformité = 0.75.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 07/09/2023.

➤ **SCHIRRHEIM- STADE DE LA FORÊT - NNI 67 449 02 01**

L'éclairage est classé E7 jusqu'au 16/10/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E6 en date du 25/08/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 155 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.40, Uniformité = 0.68.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 25/08/2023.

➤ **WOLXHEIM - STADE DE LA BRUCHE – NNI 67 554 01 01**

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 03/10/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E6 en date du 10/08/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 218 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.41, Uniformité = 0.66.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 10/08/2023.

➤ **BLODELSHEIM - STADE DU CHÂTEAU D'EAU – NNI 68 041 02 01**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 16/09/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E7 en date du 27/08/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 149 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.32, Uniformité = 0.53.

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 27/08/2023.

➤ **BLOTZHEIM - STADE ALBERT MOEBEL – NNI 68 042 01 01**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 09/02/2020.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E7 en date du 08/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 123 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.34, Uniformité = 0.48.

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 08/09/2023.

➤ **BLOTZHEIM - STADE ANGEL ZAPPELINI – NNI 68 042 01 02**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 09/02/2020.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E7 en date du 08/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 129 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.39, Uniformité = 0.65.

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 08/09/2023.

➤ **FESSENHEIM - STADE OMNISPORTS 2 – NNI 68 091 01 02**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 27/11/2020.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E5 en date 30/07/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 238 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.50, Uniformité = 0.73.

Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 30/07/2023.

➤ **GUEMAR - STADE MUNICIPAL 1 – NNI 68 113 01 01**

L'éclairage est classé E7 jusqu'au 06/11/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E6 en date du 13/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 156 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.41, Uniformité = 0.64.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 13/09/2023.

➤ **THANN - STADE HENRI LANG 1 – NNI 68 334 01 01**

L'éclairage est classé E6 jusqu'au 08/11/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E5 en date du 02/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 227 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.62, Uniformité = 0.78.

Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 02/09/2023.

➤ **VILLAGE NEUF - COMPLEXE SPORTIF RIVE RHIN 1 – NNI 68 349 02 01**

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 10/06/2020.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E6 en date du 03/09/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 156 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.54, Uniformité = 0.73.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 03/09/2023.

➤ **WITTERSDORF - STADE MUNICIPAL – NNI 68 377 01 01**

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 08/03/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E6 en date du 28/09/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairement Moyen = 138 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.55, Uniformité = 0.74.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 28/09/2023.

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

11.1. Classements fédéraux initiaux

11.2. Confirmation de classement

11.3. Changements de niveau de classement

11.4. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

➤ **HOHENGOEFT – TERRAIN SYNTHETIQUE DE FOOTBALL – NNI 67 208 01 03**

Il s'agit d'une création pour un terrain synthétique A8 éclairé.

La Commission prend connaissance de la demande d'Avis Préalable en date du 04/10/2021 et des documents transmis.

Elle constate dans l'étude technique :

- ✓ 4 mâts / hauteur moyenne des feux à 18 m LED (2 par mât)
- ✓ Emh à 131 Lux
- ✓ Fu à 0.75
- ✓ Rapport mini / maxi à 0,56
- ✓ Aire de jeu de 55 x 40 mètres

Le projet est conforme avec le règlement de l'éclairage des Terrains et Installations Sportives.

La Commission émet un avis préalable favorable au projet.

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
- 2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage
- 4.4. Installations équipées de vestiaires

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmation de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmation de classement
- 11.3. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

DISTRICT AUBE (10)

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
- 2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage
- 4.4. Installations équipées de vestiaires

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmation de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmation de classement
- 11.3. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

DISTRICT HAUTE-MARNE (52)

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
- 2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage
- 4.4. Installations équipées de vestiaires

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

10.1. Classements fédéraux initiaux

- ✓ LE MONTSAUGEONNAIS – STADE MUNICIPAL 1 - [NNI 52 405 03 01](#)

Il s'agit d'une installation nouvelle.

La commission prend connaissance de la demande de classement initial en Niveau E6 en date du 16/09/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ L'étude d'éclairage

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairement Moyen = 163 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.50, Uniformité = 0.72.

Elle prononce le classement de l'installation en Niveau E6 jusqu'au 14/10/2025 (éclairage LED).

10.2. Confirmation de classement

10.3. Changements de niveau de classement

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

11.1. Classements fédéraux initiaux

11.2. Confirmation de classement

11.3. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

DISTRICT MARNE (51)

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

1.1. Classements initiaux

- ✓ **BETHENY - STADE CLAUDIUS CAILLOT 2 - NNI 51 055 02 02**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en T7 en date du 06/10/2021.

Pièces jointes :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur GAY, membre de la CRTIS en date du 06/10/2021.
- ✓ AAC en date du 30/06/2011 et 21/11/2017
- ✓ Plans de situation

Elle prononce le classement de l'installation en T7 jusqu'au 14/10/2031.

1.2. Confirmations de niveau de classement

- ✓ **SEZANNE - STADE DE LA FONTAINE DU VE 1 - NNI 51 535 02 02**

Cette installation est classée en T6 jusqu'au 31/10/2021.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T6 en date du 11/10/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite en date du 11/10/2021
- ✓ AAC en date du 18/07/2011
- ✓ Plans de situation et des vestiaires

Demande de précisions sur les zones de dégagement à 1,90m

Elle prononce la suspension de classement de l'installation dans l'attente de la levée de cette non-conformité majeure liée à la sécurité.

1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

2.1. Classements initiaux

- ✓ **GUEUX - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 51 282 02 02**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau travaux (T5 SYN) en date du 04/10/2021. Suite à la destruction de l'ancien terrain en herbe, le terrain synthétique est achevé et utilisable. Dans l'attente de la finition du complexe sportif, la municipalité met à disposition des vestiaires situés dans le gymnase à proximité du terrain (environ 80 m de distance).

Pièces jointes :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur GAY, membre de la CRTIS en date du 04/10/2021.
- ✓ Plans de situation

Elle rappelle que les tests in situ sont à réaliser dans un délai de 6 mois à compter de la mise en service. Elle propose le classement de l'installation en niveau travaux (T5 SYN) jusqu'au 30/06/2022.

2.2. Classements provisoires

2.3. Confirmations de niveau de classement

- ✓ **VERTUS – COMPLEXE SPORTIF PAUL DAVESNES 1 - NNI 51 612 01 01**

Cette installation était classée en T3 SYN jusqu'au 10/11/2020.

La Commission reprend connaissance de la demande de confirmation de classement en T3 SYN en date du 26/07/2021 suite à la fourniture des tests in situ.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur GAY, membre de la CRTIS en date du 26/07/2021
- ✓ AAC en date du 26/10/2005
- ✓ Test in situ en date du 18/02/2021

Elle constate la non-conformité des tests et transmet à la CFTIS pour décision.

2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage
- 4.4. Installations équipées de vestiaires

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

5.1. Classements initiaux

- ✓ REIMS – GYMNASSE GEO ANDRE - NNI 51 454 99 12

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Futsal 3 en date du 08/10/2021.

Pièces transmises :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur GAY, membre CRTIS, en date du 08/10/2021
- ✓ AAC en date du 26/09/2012
- ✓ PV CDS en date du 21/06/2017
- ✓ plan

Elle prononce le classement de l'installation en Niveau Futsal 3 jusqu'au 05/10/2031.

5.2. Confirmations de niveau de classement

5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmation de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmation de classement
- 11.3. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
- 2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage
- 4.4. Installations équipées de vestiaires

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRETÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

10.1. Classements fédéraux initiaux

- ✓ LIVERDUN – STADE GERARD CHAUDRE - NNI 54 318 01 02

Il s'agit d'une installation nouvelle.

La commission prend connaissance de la demande de classement initial en Niveau E7 en date du 27/09/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 132 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.47, Uniformité = 0.71.

Elle prononce le classement de l'installation en Niveau E7 jusqu'au 14/10/2025 (éclairage LED) sous réserve de fournir l'étude d'éclairage avant le 30/11/2021.

10.2. Confirmation de classement

10.3. Changements de niveau de classement

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

11.1. Classements fédéraux initiaux

11.2. Confirmation de classement

11.3. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

DISTRICT MEUSE (55)

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

1.1. Classements initiaux

- ✓ **HAIRONVILLE - STADE DE LA VAUX GERARD - NNI 55 224 01 02**

Cette installation n'est pas classée

La Commission prend connaissance de la demande de classement initial en A8 en date du 05/10/2021, suite à la création du terrain en herbe.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur EVRARD, membre CRTIS, en date du 05/10/2021.
- ✓ plans

Elle prononce le classement de l'installation en A8 jusqu'au 05/10/2031.

1.2. Confirmations de niveau de classement

1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

2.1. Classements initiaux

2.2. Classements provisoires

2.3. Confirmations de niveau de classement

2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

4.3. Installations équipées d'un arrosage

4.4. Installations équipées de vestiaires

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

5.1. Classements initiaux

- ✓ **VERDUN – GYMNASÉ DE LA GALAVAUDE - NNI 55 545 99 02**

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement initial en Niveau Futsal 3 en date du 05/10/2021.

Pièces transmises :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur EVRARD, membre CRTIS, en date du 05/10/2021
- ✓ AAC en date du 19/10/2021
- ✓ PV CDS en date du 15/05/2019
- ✓ plan

Elle prononce le classement de l'installation en Niveau Futsal 3 jusqu'au 05/10/2031.

5.2. Confirmations de niveau de classement

5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

- ✓ PV du 13/10/2021

8. AFFAIRES DIVERSES

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmation de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmation de classement
- 11.3. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

1.1. Classements initiaux

1.2. Confirmations de niveau de classement

✓ YUTZ - STADE DENIS MULLER - NNI 57 757 03 01

Cette installation était classée en T5 jusqu'au 22/06/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 en date du 02/09/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur PETTE, Président de la CDTIS en date du 02/09/2021.

Elle prononce le classement de l'installation en T5 jusqu'au 02/09/2031.

1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

2.1. Classements initiaux

2.2. Classements provisoires

2.3. Confirmations de niveau de classement

✓ YUTZ – COMPLEXE SPORTIF JEAN MERMOZ 2 - NNI 57 757 01 02

Cette installation est classée en T5 SYN jusqu'au 08/09/2023.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 SYN en date du 02/09/2021 suite à des travaux de rénovation de vestiaires, conformément à l'avis préalable favorable du 06/01/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur PETTE, Président de la CDTIS en date du 02/09/2021.
- ✓ Plans des vestiaires et de l'aire de jeu.

Les derniers tests in situ datent de 2014. Ils sont à réaliser sans délai. Dans l'attente, elle propose la suspension de classement de l'installation et transmet à la CFTIS pour décision.

✓ MONTIGNY LES METZ – STADE JEAN KINTZIG 2 - NNI 57 480 01 02

Cette installation était classée en T5 SYN jusqu'au 16/10/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 SYN en date du 12/08/2021.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur PETTE, Président de la CDTIS en date du 12/08/2021.
- ✓ Tests in situ en date du 10/07/2020

Elle propose le classement de l'installation en T5 SYN, et transmet à la CFTIS pour décision.

2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

4.3. Installations équipées d'un arrosage

4.4. Installations équipées de vestiaires

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

5.1. Classements initiaux

✓ GUENANGE – GYMNASSE COSEC PAUL HOZE - NNI 57 269 99 01

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Futsal 3 en date du 28/07/2021.

Pièces transmises :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ AAC en date du 01/10/2021
- ✓ PV CDS du 03/06/2010

Elle prononce le classement de l'installation en Niveau Futsal 3 jusqu'au 28/07/2031.

5.2. Confirmations de niveau de classement

5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

- ✓ PV du 08/10/2021

8. AFFAIRES DIVERSES

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

10.1 Classements fédéraux initiaux

10.2 Confirmation de classement

➤ **AUGNY - STADE LUCIEN LALLEMENT - NNI 57 039 01 01**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 25/09/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 04/10/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 188 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.63, Uniformité = 0.75.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 04/10/2023.

➤ **CLOUANGE - STADE MARCEL BELLINGER - NNI 57 143 01 01**

L'éclairage est classé E5 jusqu'au 29/10/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E5 en date du 13/09/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 222 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.59, Uniformité = 0.79.

Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 13/09/2023.

➤ **SEMECOURT - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 57 211 01 02**

L'éclairage est classé E6 jusqu'au 24/10/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 04/10/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 140 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.62, Uniformité = 0.79.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 04/10/2023.

➤ **LONGEVILLE LES METZ - STADE SAINT SYMPHORIEN - NNI 57 412 01 01**

L'éclairage était classé E1 jusqu'au 24/09/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E1 en date du 26/07/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 2277 lux, Uniformité = 0.71, Rapport Emini/Maxi = 0.88.

Elle transmet à la CFTIS pour décision.

➤ **LONGEVILLE LES METZ - STADE DEZAVELLE – NNI 57 412 01 02**

L'éclairage était classé E4 jusqu'au 01/03/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E4 en date du 29/09/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 423 lux, Uniformité = 0.79, Rapport Emini/Maxi = 0.90.

Elle transmet à la CFTIS pour décision.

➤ **METZ - STADE ÉMILE WEINBERG 1 - NNI 57 463 06 01**

L'éclairage est classé E5 jusqu'au 29/10/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E5 en date du 27/09/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 230 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.50, Uniformité = 0.73.

Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 14/10/2023.

➤ **PLAPPEVILLE - STADE MUNICIPAL - NNI 57 545 01 01**

L'éclairage était classé E6 jusqu'au 10/10/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 27/09/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 157 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.47, Uniformité = 0.69.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 14/10/2023.

10.3 Changements de niveau de classement

➤ **METZ - STADE ARSENAL PAIXHANS - NNI 57 463 08 01**

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 01/11/2019.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E6 en date du 29/09/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 141 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.62, Uniformité = 0.79.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 29/09/2023, sous réserve de classer l'installation.

➤ **TALANGE - STADE MAURICE BAQUET 2 - NNI 57 663 01 02**

L'éclairage était classé E7 jusqu'au 19/09/2020.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E6 en date du 13/09/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage Moyen = 165 lux, Rapport Emini/Maxi = 0.51, Uniformité = 0.73.

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 13/09/2023.

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

11.1 Classements fédéraux initiaux

11.2 Confirmation de classement

11.3 Divers

13. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
- 2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage
- 4.4. Installations équipées de vestiaires

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmation de classement
- 10.3. Changement de niveau de classement

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmation de classement
- 11.3. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

Président de la CRTIS
Michel GENDRON